

TRANSMIS LE 30-03-2022
REÇU LE 30-03-2022
AFFICHÉ LE 31-03-2022
NOTIFIÉ LE 31-03-2022
PUBLIÉ LE 30-03-2022
EXÉCUTÉ LE 30-03-2022

2022/...



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE
- 95130 -

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
24 MARS 2022
QUESTION N°1

OBJET : ASSEMBLÉES – INSTALLATION D’UNE CONSEILLÈRE MUNICIPALE SUITE À LA DÉMISSION DE MME MONIQUE PLASSIN, CONSEILLÈRE MUNICIPALE – MODIFICATION DU TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL.

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,
L'an deux mil vingt-deux, le vingt-quatre du mois de mars à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

Groupe J’AIME FRANCONVILLE :

M. le Maire : Xavier MELKI.

Mesdames et Messieurs les Adjoint(s) : Xavier DUBOURG, Alain VERBRUGGHE, Claire LE BERRE, Patrick BOULLÉ, Sabrina FORTUNATO, Dominique ASARO, Nadine SENSE, Frédéric LÉPRON, Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO, Étienne LE BÉCHEC.

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux (*) : Henri FERNANDEZ, Laurie DODIN, Roland CHANUDET, Franck GAILLARD, Florence DECOURTY, Françoise GONZALEZ, Sophie FERREIRA, Maryem EL AMRANI, Stéphane VERNEREY, Ginette FIFI-LOYALE, Mohamed BANNOU, Michelle SCHIDERER, Jacques DUCROCQ, Valentin BARTECKI, Marion WERNER, Alain MAKOUNDIA.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

Madame et Messieurs les Conseillers Municipaux (*) : Marc SCHWEITZER, Yoan KAJDAN, Pasionaria ENEDAGUILA.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Vincent MULOT.

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE :

Madame la Conseillère Municipale et Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Florent BATIER, Océane USTASE.

ABSENTS (donnent pouvoir à) :

Groupe J’AIME FRANCONVILLE :

Marie-Christine CAVECCHI : Xavier MELKI
Thierry BILLARAND : Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO
Hervé GALICHET : Claire LE BERRE
Bruno DE CARLI : Patrick BOULLÉ
Rachel SABATIER-GIRAULT : Absente excusée.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Françoise MENDY-LASCOT : Vincent MULOT

Secrétaire de séance :

Sabrina FORTUNATO

Le Conseil Municipal, convoqué le 17 mars 2022, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.
Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice.
Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

(*) Par ordre du tableau et par groupe



Ville de Franconville la Garenne (95130)
Secrétariat Général

Question n°1 du CM du 24/03/2022 - P 1/1

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2022 QUESTION N°1

OBJET : ASSEMBLÉES – INSTALLATION D'UNE CONSEILLÈRE MUNICIPALE SUITE À LA DÉMISSION DE MME MONIQUE PLASSIN, CONSEILLÈRE MUNICIPALE – MODIFICATION DU TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL.

Le Conseil municipal

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article L.270 du Code Electoral,

CONSIDÉRANT la démission en date du 1^{er} mars 2022 de **Mme Monique PLASSIN**, Conseillère municipale, figurant sur la liste « Rassemblement Pour Franconville»,

CONSIDÉRANT qu'il convient de remplacer **Mme Monique PLASSIN** selon les dispositions de l'article L.270 du Code Electoral,

CONSIDÉRANT la liste du Groupé « Rassemblement Pour Franconville»,

CONSIDÉRANT que **Mme Océane USTASE** est la candidate, suivante de liste, pour le remplacement de **Mme Monique PLASSIN**,

CONSIDÉRANT qu'il convient de procéder à l'installation de **Mme Océane USTASE**,

CONSIDÉRANT qu'en conséquence, il convient de modifier le Tableau du Conseil Municipal selon les dispositions de l'article L.2121-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

APRES l'avis de la Commission " Finances/Administration Générale/Santé/Intercommunalité " en date du 14 mars 2022,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Article 1 : INSTALLE Mme Océane USTASE en qualité de Conseillère municipale.

Article 2 : DIT que le Tableau du Conseil municipal est modifié et annexé à la présente délibération.

Article 3 : PRÉCISE qu'en application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.

Article 4 : PRÉCISE que le Maire et/ou le Comptable Public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Caractère Exécutoire

Par délégation du Maire
au Maire



Madame Jeanne Chénier-Cuignier
Le 31 mars 2022

POUR EXTRAIT CONFORME
Xavier MELKI
Maire de FRANCONVILLE,
Conseiller Régional d'Ile-De-France



Acte à classer

DL24032022-Q01

1

En préparation

2

En attente retour
Préfecture

3

> AR reçu <

4

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-03-30T11-34-57.00 (MI236534083)

Identifiant unique de l'acte :

095-219502523-20220324-DL24032022-Q01-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : ASSEMBLÉES - INSTALLATION D'UNE CONSEILLÈRE MUNICIPALE
SUITE A LA DÉMISSION DE MME MONIQUE PLAS
MUNICIPALE - MODIFICATION DU TABLEAU MUNICIPAL

Date de décision : 24/03/2022



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.2. Fonctionnement des assemblées
5.2.2. autres

Acte : 01 - ASS à Installation.PDF

Multicanal : Non

Pièces jointes :

01 - ASS - PJ Tableau CM Type PJ : 21_DO - Document d'orientation et d'objectif
24 03 2022.PDF

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Date 30/03/22 à 11:34

Par MAGLOIRE Emmanuelle

Transmis

Date 30/03/22 à 11:34

Par MAGLOIRE Emmanuelle

Accusé de réception

Date 30/03/22 à 11:56